

rapport, S. Audano parle de mythe et d'anti-mythe. Dans une étude captivante sur les *Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar, plus particulièrement sur un passage du chapitre « *Disciplina augusta* », S. Audano étudie les traces des idées d'Héraclite (entre autres tout s'écoule ; l'opposition et l'identité des contraires). Marguerite Yourcenar a été inspirée aussi par Cicéron et le genre de la consolation qu'on retrouvera aussi dans les « Notes » qui suivent. – Dans la première et la deuxième de trois *Note di lettura*, S. Audano indique des traces de la consolation gréco-romaine, respectivement dans Martial V, 37 et Pétrarque, *Fam.* XV, 3 et *Triumphus temporis*. Dans la troisième des « Notes », S. Audano ne réussit pas à me convaincre qu'un motet italien anonyme mis en musique par Nicolo Porpora, compositeur italien du XVIII^e siècle, contient des traces du poète païen Lucrèce. – S. Audano n'en est pas à son premier essai en ce qui concerne l'étude de la survie de l'Antiquité gréco-romaine. Je rappelle que sur ce thème il a publié, avec G. Cipriani, deux autres recueils dans la collection « Echo ». S. Audano a une expertise remarquable en histoire culturelle. Il fait plaisir de voir qu'un philologue classique, ayant une bonne connaissance des faits et de larges vues, participe à ce genre de réflexions et de recherches.

Willy EVENEPOEL

Luca FEZZI, *Il rimpianto di Roma. Res publica, libertà « neoromane » e Benjamin Constant, agli inizi del terzo millennio*. Florence, Le Monnier Università, 2012. 1 vol. 17 x 24 cm, 182 p. (STUSMA, 2). Prix : 15 €. ISBN 978-88-00-74429-4.

« Il rimpianto di Roma » (le « regret de Rome »), évoqué dans le titre, est le thème central de cet ouvrage. Plus précisément, celui-ci a pour but de déterminer la représentation que Benjamin Constant se fait de Rome. Pour ce faire, L. Fezzi, auteur de cette étude, souhaite mettre à l'épreuve la théorie dite « néoromaine ». Cette dernière prône que Constant, même s'il semble refuser le regret de l'Antiquité comme moyen de penser la politique contemporaine, ne condamne pas d'un seul bloc cette période révolue. Rome pourrait être un référent clef dans la définition d'une pensée plus nuancée à propos de l'Antiquité et moins contrastée par rapport à la modernité. En d'autres termes, l'auteur se propose de mesurer en quoi Rome tient une place originale dans la pensée de Constant. Cette recherche a d'autant plus de sens que, dans son célèbre *Discours sur la liberté des Anciens comparée à la liberté des Modernes* (1819), Constant semble, à première vue, associer sans distinction l'Égypte, Sparte, la Gaule ou Rome. Au-delà de l'étude du seul *Discours*, déjà menée par ailleurs, c'est donc l'ensemble des écrits de Constant qui constitue les sources de cette enquête. L'ouvrage, d'une mise en page très dense, est organisé en dix chapitres regroupés en deux parties. On notera la présence bienvenue d'un index final, permettant une recherche efficace des noms antiques et modernes. La première partie (chapitres 1 à 6) se propose de dresser un bilan historiographique afin de légitimer le but poursuivi. Elle précise surtout le contexte épistémologique récent autour des écrits de Constant (chapitres 1, 2, 5 et 6). Jusque-là, le *Discours* de 1819 monopolisait l'attention des chercheurs. L. Fezzi évoque donc à plusieurs reprises les travaux de G. Paoletti qui ont permis de redécouvrir les écrits inédits à la fois antérieurs et postérieurs au *Discours*. L'auteur insiste également sur la thèse « néoromaine » ou répu-

blicaine. Il s'agit d'un courant de pensée élaboré au XVIII^e siècle, avant l'ère libérale, qui prône, par l'entremise du modèle romain, l'adaptation de réalités antiques au contexte contemporain. Elle nuance donc la célèbre opposition entre liberté des Anciens et liberté des Modernes. Ph. Pettit et Q. Skinner, qui ont démontré son existence, la définissent comme une sorte de troisième voie pour la liberté, alors comprise en termes d'« absence de domination ». Le chapitre 3 propose, quant à lui, un résumé des thèses du *Discours* concernant la cité romaine. Enfin, le chapitre 4 dresse un tableau de la pensée des prédécesseurs et contemporains de Constant qui ont pu inspirer le philosophe suisse dans sa démarche de critique du référent romain. Il évoque en sus la postérité de l'œuvre de Constant. Ainsi, ce chapitre restitue bien l'ensemble du contexte de production et de réception de l'œuvre du savant. La deuxième partie (chapitres 7 à 10) constitue le cœur de la recherche proprement dite. Elle se propose de compiler et d'analyser toutes les références à Rome dans les écrits antérieurs et postérieurs au *Discours* de 1819. En parallèle, cette partie montre bien comment la pensée de Constant s'est forgée au fil de son parcours personnel et intellectuel. En effet, le savant suisse s'inspire à la fois de son implication dans la Révolution française et de ses rencontres avec des personnalités telles que Mme de Staël ou Necker. L. Fezzi dégage ainsi plusieurs étapes dans la pensée de B. Constant. Dans ses écrits républicains antérieurs à 1798, le penseur suisse dépeint Rome comme un modèle de vertu civique. Mais dès que le penseur s'éloigne de la vie politique et jusqu'en 1814, l'évocation de Rome devient plutôt matière à débats polémiques. La *res publica* est alors jugée tantôt négativement, tantôt positivement, et se distingue de moins en moins de la Grèce. C'est à ce moment que l'amalgame entre Grèce et Rome aboutit à ériger l'Antiquité comme une catégorie unique. L'effet est immédiat : l'antagonisme naissant entre Anciens et Modernes en est renforcé. De 1814 à 1819, les écrits se font encore plus critiques à l'encontre de Rome même si l'attaque la plus récurrente est portée contre le défenseur du modèle spartiate, Mably. Dans le domaine constitutionnel, s'attaquer directement au modèle romain et par là, à Rousseau, est un acte que Constant ne mènera jamais véritablement à son terme. Il s'agit donc d'une phase de radicalisation sans que la condamnation ne soit jamais définitivement portée. Lors d'une dernière étape, L. Fezzi semble distinguer un retour en grâce de Rome dans les écrits postérieurs au *Discours*. En somme, c'est donc un portrait de Rome évolutif et nuancé que L. Fezzi fait émerger de la pensée de Constant. La conclusion reprend essentiellement la deuxième partie de l'ouvrage, à l'apport le plus novateur et permet, dans ses premières pages, de rassembler les morceaux épars de l'argumentation. Cet ultime temps de la démonstration est d'autant plus apprécié par le lecteur que, si L. Fezzi maîtrise parfaitement le dossier, sa démarche manque parfois d'esprit de synthèse. Dans la première partie, le panorama proposé confine bien souvent à l'énumération de la position des auteurs. Le résumé gagnerait à y être plus organisé ou à se concentrer sur des points plus précis. De plus, presque la moitié de l'ouvrage se compose de citations directes de Constant ou d'autres auteurs. Ce procédé a le mérite de nous permettre de côtoyer directement des textes souvent peu ou mal connus. Toutefois, cela semble préjudiciable au développement d'idées argumentatives qui pourraient davantage guider le lecteur au fil de son texte. Le plus souvent, l'essentiel du raisonnement se concentre dans le dernier paragraphe conclusif, très clair, mais laissant au lecteur une sensation d'inachevé. D'autre part, L. Fezzi a choisi

un traitement de type chronologique, alors même que l'auteur note en conclusion la difficulté de dégager des étapes claires dans la progression de la pensée de Constant, si l'on met à part le *Discours* de 1819. Face à cette difficulté, L. Fezzi ne peut caractériser que de manière trop rapide la pensée de Constant, tant celle-ci évolue rapidement et devient de plus en plus complexe. Les pistes de réflexion apportées en conclusion auraient pu limiter cet écueil. De l'aveu même de l'auteur, une approche thématique nouée autour de trois motifs récurrents aurait pu être possible. Rassembler les remarques éparses de Constant autour de ces trois thèmes que sont les institutions, la morale et l'économie aurait pu peut-être aider à tirer des conclusions plus fermes. En définitive, cette stimulante perspective n'a pas pour but de repenser les réalités antiques en faisant dialoguer deux temps éloignés. De la volonté de l'auteur, la réévaluation des formes de la liberté antique est moins le sujet de l'ouvrage que l'analyse de la pensée de Constant, prise pour elle-même. À cet égard, révélatrice est la manière de l'auteur de ne jamais critiquer les assertions approximatives et générales de Constant sur l'Antiquité. Par exemple, aucune nuance historique n'est apportée au lieu commun qui fait de Rome une nation moins commerçante qu'Athènes. Le point de vue adopté est dès lors plutôt celui de la philosophie politique. Pour conclure, le titre de l'ouvrage résume bien toute l'ambiguïté de la position de Constant. Ce dernier refuse le regret de l'Antiquité qui pousserait ses contemporains à transposer des solutions antiques à la politique moderne. Cependant, Benjamin Constant ne peut pas non plus se départir d'un certain regret teinté d'une admiration retenue envers les solutions adoptées par la République romaine.

Sophie HULOT

Sarah REY, *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*. Rome, École française, 2012. 1 vol. 16 x 24 cm, 489 p., 3 fig. (COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 462). Prix : 60 €. ISBN 978-2-7283-0932-0.

De nos jours, alors que l'historiographie a acquis ses lettres de noblesse, des institutions se penchent sur leur histoire : ici l'École française de Rome, sous la plume de S. Rey, depuis sa création en 1873 à la Seconde Guerre mondiale. Saluons un impressionnant dépouillement d'archives, de revues, le brassage d'une matière considérable dont l'organisation était difficile. L'École française de Rome fut conçue pour contribuer à l'accomplissement scientifique de jeunes gens déjà intellectuellement privilégiés puisque issus de l'École normale supérieure (ENS) ou/et de l'École pratique des Hautes études (EPHE) : des personnes qui faisaient partie de l'élite universitaire française et dont le passage par Rome devait affermir le parcours. Elle n'était pas vraiment destinée à les mettre en contact avec des savants et des modes de pensée variés puisque, hors quelques collègues italiens (de Rossi) ou étrangers (Cumont...) présents à Rome, on se connaissait à Paris, on se voyait à Rome puis on se retrouvait en France où la solidarité de corps, plus forte que les différends personnels, conduisait à une entraide professionnelle, souvent même à une endogamie familiale. Les maîtres qui influencent les membres de l'École sont ceux qui dominent la vie universitaire française. Les idées, les façons de travailler, les idéologies des membres sont ceux qui sont perceptibles en France : les études classiques sont reines à l'ENS, les agrégés de lettres sont en majorité écrasante à l'École, les agrégés d'histoire, qui auraient pu